



Lormont, le 26 mars 2021

## Communiqué de presse

**Vendredi 26 mars**

### **Conseil Municipal de la Ville de Lormont**

*Les élus municipaux de la Ville de Lormont se sont réunis, en séance à huis clos, dans la salle Brassens Camus ce vendredi 26 mars dès 18 heures La séance était retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville de Lormont.*

#### **Compte Administratif et Compte de Gestion : Affectation du résultat 2020**

Le Compte Administratif 2020 présente le résultat d'exercice comptable de l'année écoulée (recettes et dépenses) pour les deux sections de Fonctionnement et d'Investissement. Il est validé en concordance avec le Compte de Gestion, tenu parallèlement par le Comptable public.

L'analyse du Compte Administratif 2020 fait donc ressortir les points suivants :

**En Fonctionnement**, le montant des Recettes s'élève à **35 013 495,45 €**, supérieur au montant des dépenses qui lui, est de **34 205 626,15 €**, générant ainsi un résultat d'exercice positif de **807 869,30 €**. Celui-ci tient notamment à l'augmentation des Dotations, + **665 000 €**, dont principalement la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) progressant de **3,5 %** soit + 365 000 €, qui traduit la volonté de péréquation de l'État destinée à soutenir les communes financièrement défavorisées (Lormont occupe le 62ème rang des communes les moins favorisées au niveau national). Ainsi que + **200 000 €** de Dotation Politique de la Ville (DPV), un phénomène de rattrapage après la division par deux de la dotation en 2019. Également + **145 000 €** de dotation de l'État en faveur de la Cité Éducative mais - **70 000 €** de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), provenant de l'impact du prélèvement opéré par l'État au titre de la contribution au financement de la péréquation nationale et de la quasi stagnation du nombre d'habitants en 2020 (+ 75 habitants). Concernant les Dépenses, + **450 000 €**, un phénomène de contrebalance s'observe entre des charges nouvelles (masques, produits d'entretien etc.) mais également des économies importantes liées notamment aux annulations de manifestations et spectacles culturels. En finalité, l'excédent dégagé sur 2020, ajouté à celui antérieur, 4 558 255,40 €, constitue une épargne globale de **5 366 124,70 €** potentiellement disponible pour autofinancer le besoin d'investissement.

**En Investissement**, cette section présente un déficit logique puisque couverte par la capacité d'autofinancement de la Ville. Sur l'exercice 2020, le besoin de financement de la section d'Investissement se monte à **808 497,86 €**. L'aménagement du Fil Vert, l'entretien du patrimoine bâti, la reconstruction de la Salle des familles, travaux de voirie, mobilier urbain etc. constituent les dépenses réelles d'investissement. Pour autant, la quasi totalité du besoin de financement en Investissement est couverte par l'épargne dégagée en 2020.

De plus, La Ville de Lormont obtient ce résultat sans augmentation des taux de fiscalité pour la **24ème année consécutive et sans emprunt nouveau**. Une nouveauté intervient néanmoins à partir de cette année 2021, induite par la réforme de la Taxe d'Habitation où les communes ne bénéficient plus que du Foncier Bâti et Non Bâti. Pour Lormont, la nouvelle configuration de taux se présente ainsi :

\_ Taux de Foncier Non Bâti inchangé, à 76,52 %

\_ Taux du Foncier Bâti : addition du taux 2020 communal (31,12 %) et du taux 2020 départemental (17,46 %), soit 48,58 %.

**Abstention NPA Monica Casanova  
Contre Lormont Ville française / Rassemblement national**

CONTACT PRESSE  
Médélise René

05 56 33 00 97  
07 87 81 59 48

medelise.rene@lormont.fr

Mairie de Lormont  
rue, André Dupin – BP1  
33305 Lormont cedex

Retrouvez les communiqués de presse de  
la Ville de Lormont sur [www.lormont.fr](http://www.lormont.fr)



@VilledeLormont sur [Twitter](https://twitter.com/VilledeLormont),  
[Facebook](https://www.facebook.com/VilledeLormont), [Instagram](https://www.instagram.com/VilledeLormont), [Youtube](https://www.youtube.com/VilledeLormont) et  
[Calaméo](https://www.calameo.com/VilledeLormont)

## Communiqué de presse

**Concernant le vote des taux, RN (Julie Rechagneux) aurait souhaité un effort supplémentaire compte tenu de la crise et donc une baisse des taux. Idem pour Naturellement Lormont / Divers centre où Mathieu Bordenave se dit déçu du maintien des taux et aurait lui aussi, souhaité une possibilité de les baisser.**

**\_ Délibération Développement Territorial – Contrat co-développement 4 : Abstention RN**

### **Renouvellement Urbain de Carriet – Modalités de concertation**

Après une première phase de renouvellement urbain menée sur Carriet, sous l'égide de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU), la phase 2 dite « Carriet Cœur Vert » est entamée pour prolonger et compléter les opérations déjà réalisées. Une concertation publique est également mise en place selon les modalités suivantes :

\_ Des réunions publiques d'information et d'échanges, présentant l'avancement du projet

dans ses différentes composantes, afin de construire un bilan de concertation préalable partagé

\_ La mise en place d'une maison du projet et/ou bus du projet : ils pourront accueillir de nombreuses permanences de services publics et d'associations. Un référent pourra y tenir aussi des permanences pour informer et accompagner les initiatives

\_ Des diagnostics en marchant, qui contribueront aux propositions sur l'espace public en particulier.

Le 3 mars dernier, le lieu emblématique de cette concertation publique, « La Fabrique de Carriet, a ouvert ses portes.

Avec deux demi-journées de permanence d'un référent les mercredis après-midi et vendredis matin et la mise à disposition d'un numéro de téléphone portable dédié ainsi que d'une adresse mail, les habitants peuvent s'y rendre pour avoir plus amples informations sur ce projet ou poser toutes leurs questions. Aussi, une lettre d'information N° 1 du PRU Carriet 2 a été distribuée dans les boîtes aux lettres des Lormontais. D'autre part, trois diagnostics en marchant sont en préparation (modalités de mise en œuvre en cours de définition) et se dérouleront courant du mois d'avril 2021. Reste donc à organiser -à minima- une réunion publique afin de pouvoir tirer le bilan de la concertation préalable comme actée dans le cadre de la délibération du conseil municipal du 9 novembre 2018.

Compte tenu de la crise sanitaire, il est actuellement impossible d'organiser de nouvelles réunions publiques. Ainsi, il s'agit, par l'organisation de 2 ateliers ouverts à tous les habitants, de recourir à un dispositif qui soit plus à même de remplir l'objectif premier assigné à la concertation du public tout en assurant la sécurité des participants. Il a donc été demandé :

\_ D'abroger la délibération du conseil municipal en date du 9 novembre 2018 N° 2018/09.11/02 dans ses articles 3 et 4.

\_ D'arrêter les modalités de la concertation telle que décrite ci-dessus.

\_ D'autoriser Monsieur le maire à prendre les décisions nécessaires à la mise en place de ladite concertation et à en fixer la date de clôture.

**Abstention Monica Casanova NPA**

**\_ Délibération éclairage public ok**

**\_ Délibération Cadre de vie, habitat, logement / Prog intérêt général 2019-2024**

**Abstention NPA**

## Communiqué de presse

### Fonds de soutien exceptionnel aux associations

La situation exceptionnelle liée à la Covid-19 impacte fortement le tissu associatif. La délibération N° 2020/13.11/06 du conseil municipal du 13 novembre 2020 a proposé un fonds de soutien exceptionnel doté d'un montant initial de 40.000 €. Ce fonds s'adresse aux associations mises en difficulté par les conséquences de l'épidémie Covid-19 et qui sont implantées ou agissent sur le territoire lormontais. Il a donc été demandé au conseil municipal de soutenir les associations qui ont sollicité le fonds de soutien exceptionnel selon la répartition figurant dans le tableau annexé à la délibération (+ tableau en annexe).

#### Votée à l'unanimité

- \_ Délibération Ressources humaines votée à l'unanimité
- \_ Délibération Marchés publics idem
- \_ Délibération Tranquillité publique Abstention NPA « manque de moyens humaines. Problèmes d'incivilités qui ne sera pas résolu par plus de caméras. C'est un problème plus profond, d'ordre social ».

### Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi des Hauts de Garonne

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) constitue un dispositif favorisant l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficultés, souvent exclues du marché du travail, et nécessitent l'intervention de 2 référents PLIE sur notre territoire.

Le plan de financement prévisionnel TTC pour l'année 2021 s'établit comme suit :

#### DÉPENSES RECETTES

Dépenses directes (*) 82.011,00 €	Fonds Social Européen 82.011,00 €
Dépenses indirectes 16.402,22 €	Ville de Lormont 16.402,22 €
<b>TOTAL 98.413,22 €</b>	<b>TOTAL 98.413,22 €</b>

Il a donc été demandé au conseil municipal :

- \_ D'approuver le plan de financement prévisionnel TTC (protocole d'accord) 2021 ci-dessus.
- \_ D'effectuer l'avance de financement indirect de l'opération de portage par la commune de postes de référent PLIE, par tranche annuelle et par poste de référent, pour la période 2021-2023
- \_ D'autoriser l'association PLIE des Hauts de Garonne à engager ses fonds propres (y compris fonds associatifs avec droit de reprise) pour répondre aux éventuels indus générés sur des opérations relevant du territoire d'intervention du PLIE des Hauts de Garonne.
- \_ D'autoriser l'association PLIE des Hauts de Garonne à faire appel aux collectivités, en cas d'indus, dépassant un montant de 44.597,00 €. La Ville serait sollicitée à hauteur du poids qu'elle représente dans l'assiette de cotisations du PLIE des Hauts de Garonne, soit 24,25 % pour un montant maximum de 9.556,00 €. Cette dépense sera imputée sur l'article 6281-020 chapitre 011 sur 2019.

#### Votre contre RN et Abstention NPA

### Compagnie des spectacles – Soutien et indemnisation

La crise sanitaire a eu raison de nombreux spectacles ou animations prévus en 2020.

La Compagnie "La Mouette à 3 Queues" pour le spectacle "La maison démontable" a notamment été programmée une première fois le 15 avril 2020, puis reportée au 2 décembre 2020, session reportée au 16 décembre 2020 et finalement annulée. Encouragée par le Ministère de la Culture et les Institutions locales, la Ville de Lormont

## Communiqué de presse

souhaite apporter son soutien aux compagnies et opérateurs culturels grâce à des mesures exceptionnelles sous forme de compensation financière. Lors de la séance du 11 décembre dernier, le conseil municipal s'est engagé à indemniser les opérateurs pour lesquels un report n'est plus envisageable à hauteur de :

- \_ 100 % pour les animations dont le montant est inférieur à 1.000 €
- \_ Étudier au cas par cas en fonction des coûts de cession et des conséquences des annulations pour les Compagnies.

Il a donc été proposé au conseil municipal d'approuver la compensation financière pour la 3ème annulation du spectacle "La maison démontable" présenté par la Compagnie "La Mouette à 3 Queues" pour un montant global d'indemnisation de 1 719,00 €.

**Vote contre RN**

### Foulées Littéraires – Salon du livre et des littératures sportives édition 2021

Temps fort de l'action publique municipale, événement incontournable de la ville de Lormont, rayonnant sur le territoire métropolitain, girondin et aquitain, cette manifestation tient à sa dimension éducative et culturelle en ayant toujours pour objectifs de notamment :

- \_ Valoriser le livre, les littératures sportives et la lecture grâce à un programme réunissant auteurs, artistes, sportifs, professionnels du livre.
- \_ Mettre en valeur l'action culturelle, éducatrice, sportive de la Ville.
- \_ Favoriser l'ouverture et l'accès à la lecture sous toutes ses formes avec le sport comme vecteur de sensibilisation pour les jeunes et le grand public.
- \_ Contribuer au rayonnement culturel et sportif en Aquitaine par l'amélioration de la cohésion sociale territoriale et la mixité sociale.
- \_ Lutter contre les inégalités.
- \_ Contribuer à l'éducation artistique, culturelle et sportive en faisant leur dimension sociale et éducative.
- \_ Valoriser les parcours de vie extraordinaire en participant à l'éducation citoyenne.

L'édition 2021 aura donc lieu les 26 et 27 novembre, au Pôle Culturel et Sportif du Bois fleuri et mettra à l'honneur les valeurs communes du sport, de la culture, et de la citoyenneté : respect, esprit d'équipe, esprit critique, tolérance, solidarité et laïcité. La production de cet événement sera déléguée à l'Agence Côte Ouest chargée des prestations artistiques et de l'organisation.

Pour cette 10ème édition, les Foulées Littéraires s'axeront autour de la thématique « Sport et émotion ». Les axes autour desquels elle s'articulera porteront également sur la valorisation du label « *Lormont, Terre de Jeux/Paris 2024* », autour des valeurs de l'olympisme et des émotions du sport. Lormont labellisée « *Cité Éducative* » développera également à cette occasion, un programme spécifique d'éducation artistique et culturelle en direction des habitants et des enfants dès le plus jeune âge. Le thème retenu permettra d'aborder des sujets de société et d'actualité, de porter un regard distancé, critique sur le monde qui entoure le sport et d'initier une réflexion éclairée sur le sujet.

**Votée à l'unanimité**